



LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Malgré le contexte singulier, le conseil municipal a souhaité pouvoir échanger et présenter ses vœux le 8 janvier, ... sans galette des rois mais avec des chocolats.

Nous souhaitons tout d'abord remercier et féliciter l'équipe municipale Christine, Manu, Marion, et Monique pour le travail de fourmi mais essentiel et indispensable pour la commune. Nous remercions également les associations locales, les artisans, les commerçants, les acteurs économiques du village, qui participent grandement à la vie très dynamique du village fortifié de Mont-Dauphin.

2021 a été une année un peu spéciale, une année pleine pour l'équipe municipale qui prend ses marques jour après jour. Une année avec une forte affluence, de nombreux vacanciers, boostée bien entendu par les activités du Centre des Monuments Nationaux et l'exposition exceptionnelle Little Big Horn, d'Ousmane Sow. Indéniablement, le village fortifié de Mont-Dauphin développe et renforce ses aspects de place forte socio-culturelle du territoire.

En 2022, il y aura de multiples occasions de se voir :

- à la Mairie ou plutôt au bureau de vote, avec les élections présidentielles les 10 et 24 avril, puis législatives les 12 et 19 juin.
- mais aussi autour des moments de la vie du village pour les festivités : vide grenier, rendez-vous au jardin, les fêtes de la St Jean, de la St Louis,...

Bien entendu, il y a des craintes, des moyens qui peuvent être limités, des contraintes, le temps qui manque ou passe trop vite, des frustrations, de la lassitude, ou de l'agacement, par rapport au contexte actuel.

Restons positif (et pas au covid19), Mont-Dauphin ne manque pas d'énergie, d'envies, d'engagements, de compétences et connaissances au sein du village, de potentiels, et de projets. Nous sommes fiers de notre village, et chanceux de pouvoir mettre à profit nos connaissances, compétences, énergies pour le bien commun.

En 2022, dans le village fortifié de Mont-Dauphin, les sujets et projets seront nombreux et variés : améliorer la voirie, le stationnement, l'accueil des vacanciers et des visiteurs, engager la réhabilitation de l'ancienne école, rénover le patrimoine communal et la caserne Rochambeau, redéfinir la zone tampon UNESCO, valoriser notre patrimoine commun.

Voici quelques clés en guise de vœux pour cette année :

- s'appuyer sur le bon sens, le bien commun,
- cultiver et entretenir la solidarité, l'entraide,
- échanger, discuter, dialoguer pour construire ensemble
- se respecter les uns les autres, s'ouvrir, et ne pas se renfermer sur soi
- s'impliquer et participer, se placer dans l'action et le "faire", à sa mesure.

Pour la commune, en essayant d'appliquer et de s'appuyer sur ces vœux, nous pourrons ensemble en 2022 avancer collectivement sur les projets de la commune.

Belle et heureuse année à toutes et à tous!

Cyr Piaton pour le conseil municipal

INFORMATIONS COVID-19

Mesures sanitaires - Covid-19 - Vaccination

Toutes les informations sont à retrouver sur le site du Gouvernement ou en appelant le 0 800 130 000 (appel gratuit). Différents documents et informations sont disponibles dans le hall de la Mairie et sur le site internet communal.

Le centre de vaccination de Guillestre se situe salle du Queyron. Il est recommandé de prendre rendez-vous au 04.92.45.04.62 ou sur www.maiia.com.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES



Election présidentielle : premier tour le 10 avril 2022
second tour : 24 avril 2022

Election législative : premier tour : le 12 juin 2022
second tour : le 19 juin 2022

Il vous est possible de vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 4 mars pour l'élection présidentielle, et jusqu'au 6 mai pour les législatives. Si vous ne pouvez pas être présent le jour des scrutins, pensez à faire une procuration. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

LES NOUVELLES DU VILLAGE FORTIFIÉ

BIEN VIVRE ET CADRE DE VIE

Période hivernale, déneigement, stationnement



Attention aux chutes de neige et décharges de toits! Elles peuvent être dangereuses, causer des dégâts physiques (piétons) et matériels (véhicules) et encombrer la chaussée. 

En période hivernale, en cas de chute de neige avérée ou annoncée, le stationnement dans les rues du village est interdit.

(arrêté municipal du 19/11/2019)

Merci de privilégier le stationnement sur la place d'Armes (parking de l'arsenal), places Vauban Marquis de Larray (campana) et Rosaguti

Pour rappel, **le déneigement des trottoirs doit être assuré par les riverains.**

En cas de verglas, du sel est à votre disposition rue Cabrié, à la remise communale.

Stationnement remorques

Les propriétaires des remorques stationnées derrière les points d'apport volontaires des ordures ménagères et place d'armes, sont priés de se manifester en mairie.

Référent : Yann Foutieau : yann.foutieau@yahoo.fr



Solidarités : Armoire solidaire

Un point collecte-récupération alimentaire et non alimentaire est installé dans le hall de l'ancienne poste. Il s'agit d'un système d'échange anonyme où vous pouvez déposer ou prendre des victuailles de première nécessité ou besoins divers mentionnés sur les listes affichées.

Renseignements : Barbara Fougnon et Camille Rouzet.

Ecole d'Eyglis - Mont-Dauphin

Pour échanger au sujet des thématiques de l'école, vous pouvez contacter Barbara Fougnon au 06 30 32 15 22, déléguée à la vie scolaire.

Ecole d'Eyglis : Standard: 07 64 78 44 87 ; Directeur: 07 64 78 44 84

Prévention de la délinquance - Violences familiales et aux femmes

Camille Rouzet est la conseillère municipale référente sur ces sujets. Elle est formée et disponible pour vous écouter, en toute discrétion. 06.68.83.26.28. Numéro vert, Violences faites aux femmes : 3919

Potagers de Mont-Dauphin

Vous souhaitez bénéficier d'un petit "lopin" de terre à Mont-Dauphin? Merci d'adresser une demande en Mairie (mail ou courrier) avant le **21 mars 2022!** Vous ne souhaitez pas continuer votre potager en 2022 ? Signalez le en Mairie. Les parcelles libres seront ainsi ré-attribuées.

COMMUNICATION - GOUVERNANCE PARTAGÉE

Communication - réseaux sociaux



- **Nous vous rappelons que le Whatsapp du village est destiné aux informations pratiques et à l'entraide au sein du village, dans le respect des individus, de leurs opinions et de la vie privée.**



- Pour les messages personnels ou réponse à une personne, privilégiez une réponse ciblée plutôt que collective. Sur whatsapp, vous pouvez répondre directement au message d'une personne en cliquant sur son nom! Cela évite des messages personnels envoyés à tous, qui noient les messages importants ou/et collectifs. !! Vérifiez les sources des messages.



Si vous souhaitez être inscrit au groupe Whatsapp du village : adressez-vous au cercle Communication ou à tout autre utilisateur administrateur.

Site internet-application cercles

L'outil dédié à la participation citoyenne vient d'être finalisé. Il est encore en période de test et prise en main par l'équipe municipale.

Le site internet sera prochainement ouvert à tous les mont-dauphinois. La participation se fera par connexion (login + mot de passe)

Vous y retrouverez : un espace d'échanges type forum (les cercles d'échanges), un espace avec les ressources, les publications (synthèse, documents, compte rendu) et la possibilité de voter et donner son avis via des sondages.



Vous trouverez également nombre d'informations dans le hall de la mairie. Une boîte à idées est également disponible!

Référents communication : Barbara Fougnon, Camille Rouzet, Pomme-Elise Mazuel

PATRIMOINE ET CULTURE

Classement UNESCO - zone tampon

L'étude de redéfinition de la zone tampon a été lancée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. L'équipe pluridisciplinaire retenue pour ce travail était en visite terrain et atelier de travail à Mont-Dauphin, le 21 janvier 2022, pour débiter les travaux et échanger sur les enjeux et objectifs de cette étude. Les prochains temps de travail (entretiens, visites terrain et réunion de concertation) sont prévus en mai et en juillet.

Référent : Cyr Piaton



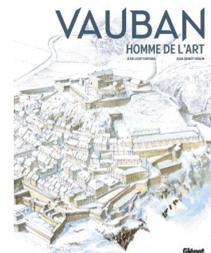
Réseau des sites Majeurs Vauban

Le réseau des sites majeurs Vauban est en mutation, suite à l'arrêt du projet d'extension du bien en série. Le Réseau accompagne les douze sites dans la redéfinition de la zone tampon via un cahier des charges et travail d'harmonisation et prise en compte du caractère "bien en série".

Parallèlement, une réflexion interne est en cours pour redéfinir ses objectifs et missions, ainsi que des échanges pour la préparation du 15^{ème} anniversaire du classement UNESCO en 2023.

Pour la première fois, un ouvrage entièrement illustré est consacré au patrimoine Vauban. *Vauban, homme de l'art* décrit le système élaboré par Vauban, l'adaptation des constructions au terrain, la recherche du grand et beau ainsi que les 12 sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. (éditions Glénat)

Référents : Cyr Piaton et André Frezet



VIE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- L'épicerie ambulante **Vracadabra**, est présente à Mont-Dauphin tous les mardis de 16h à 18h30 place Vauban, devant le pavillon des officiers.
Contact : vracadabra@hotmail.com
- **Michel Aillaud**, fruits et légumes de saison, est présent de 15h30 à 17h le mardi, au même endroit.
- Il est également possible de commander du **poisson/fruits de mer**. La livraison a lieu tous les vendredis. Inscription : [Poiscaille - le circuit court de la mer](#).
- NOUVEAU : commandes de **pain** à la **Ferme Vauban (Eyglies)** sur www.lepainengage.com. Commandes le dimanche et le mercredi, livraisons le mardi et le vendredi à l'Atelier du poisson qui vole.

INFORMATIONS DIVERSES

Site classé - quelques rappels

Mont-Dauphin (fortifications, fossés, bâtiments) est classé parmi les monuments historiques depuis 1966. Les abords de la place forte sont "site classé" depuis août 2015. A ce titre, certaines réglementations spécifiques s'appliquent :

- Travaux dans la place forte : Le site étant classé, et en l'absence de réglementation d'urbanisme, tous les travaux (hors petits travaux d'aménagement intérieur) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. Merci de vous adresser en Mairie.
- Drones : Le survol de Mont-Dauphin est soumis à autorisation, de la part de la commune (domaine public), du ministère de la culture (CMN), du ministère des armées ou des propriétaires.
- Camping/caravaning : Le camping est interdit au sein ainsi qu'aux abords de la place forte, sauf éventuelle dérogation. (Art. R111-33 du code de l'urbanisme)

Vos démarches d'urbanisme

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous format numérique en vous connectant sur le site dédié GNAU (Guichet National des Autorisations d'Urbanisme). <https://urbanisme.geomas.fr/gnau>

Il vous est toujours possible de déposer (ou envoyer par la Poste) en Mairie le dossier en format papier.

DERNIÈREMENT DANS LA PLACE FORTE

Slackline

Beaucoup de monde s'est placé de part et d'autres du Guil pour encourager et assister à la traversée des gorges du Guil sur un fil. L'occasion également d'apprécier le paysage et la vue panoramique sur le plateau du Simoust, s'essayer à la slack-line, et profiter d'une belle après-midi ensoleillée.

Revivez l'exploit de Pablo Signoret et Anthony Newton avec la vidéo réalisée par l'Office du tourisme du Guillestrois Queyras :

<https://www.youtube.com/watch?v=pMGCJ1j6Jls>



Raid Vauban - Kids

Il n'y a pas d'âge pour le vélo! La place-forte a accueilli le 17 octobre de nombreux jeunes cyclistes pour le Raid Vauban Kids. Plusieurs boucles selon les âges étaient proposées à travers la plantation et abords de Mont-Dauphin. Rendez-vous en juin pour les grands (avec une nouvelle équipe organisatrice) et à l'automne pour la course des "kids"!



Halloween du comité des fêtes

Le comité des fêtes a organisé pour Halloween la chasse aux bonbons et un goûter terrifiant et musical. Monstres, sorcières, fantômes, petits ou grands n'ont pas raté le rendez-vous... Une fête terriblement réussie!

Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale

Le 11 novembre, nous célébrons la fin de la première guerre mondiale et la paix. Discours, temps de recueillement et dépôt de gerbe au monument aux morts du village.



Portes ouvertes de Noël des artisans

Journées portes ouvertes des artisans le week-end du 11 et 12 décembre. Décor hivernal, ambiance conviviale et animations ont égayé les rues et boutiques de Mont-Dauphin.

PROJETS - TRAVAUX

Projet de réhabilitation de l'Ancienne école

La réunion d'information sur la réhabilitation de l'ancienne école et le projet d'aménagement du cavalier 104 a réuni de nombreux villageois. Le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement des Hautes-Alpes a présenté à cette occasion un état des lieux des sites ainsi que la démarche de programmation sur ce type de projets, que vous pouvez retrouver sur le site communal.

Le CAUE continue sa mission d'accompagnement de la commune dans le recrutement de l'équipe de programmation architecturale. La volonté de la commune est d'associer les Mont-Dauphinois à l'élaboration de ces projets.

HORS DES REMPARTS

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Informations : <http://www.comcomgq.com>

Référents et élus communautaires : Cyr Piaton et Hélène Teyssède

Ordures ménagères : tarification incitative

La communauté de communes du Guillestrois-Queyras a décidé de mettre en place la tarification incitative pour les ordures ménagères.

Les points d'apport volontaire (moloks) seront équipés de lecteur de badges au printemps 2022, et la facturation sera faite en 2023 selon le nombre de sacs déposés. Une communication et information en porte-à-porte est également prévue par les agents de la communauté de communes en avril.

Le système de tarification incitative permettra ainsi de payer au plus juste les services liés aux déchets et leur collecte, c'est-à-dire selon la quantité de déchets produite, et incite à réduire vos déchets.

Pour les infos sur le compostage ou pour toute question : 04.92.45.59.91 -

valorisation@smitomga.com ; <https://www.smitomga.com/pages/composter/>

Mieux trier, et composter vous permet de réduire sensiblement vos quantités de déchets.

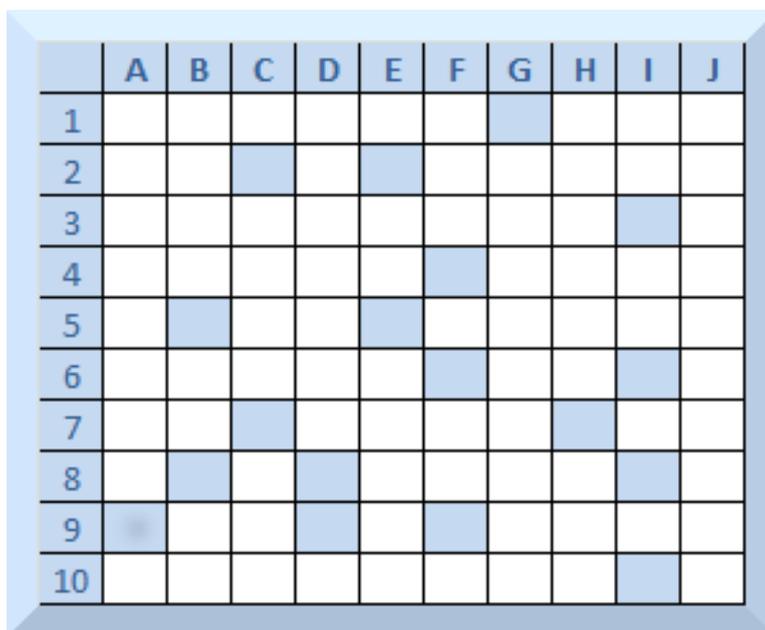
PARC NATUREL RÉGIONAL DU QUEYRAS

La révision de la charte (2024-2039) du Parc est en cours, et une réunion a eu lieu à Mont-dauphin fin octobre. Vous pouvez toujours participer à cette démarche via formulaire et réunions publiques prévues sur le territoire. L'objectif est de partager au maximum les enjeux, d'enrichir la réflexion et d'élaborer un projet de territoire.

LES MOTS CROISÉS DE MICH'

- 1- En parlant de neige ou de fromage – Parle
- 2- Article – Contribution
- 3- Percent la dernière neige
- 4- Tendances – Affluent du Rhin
- 5- Attrapé – Accessoires glissants
- 6- Prénom allemand sérieux ! Cours élémentaire
- 7- Paresseux – Vagabonde – Eau italienne
- 8- Halo
- 9- Pronom personnel – Couleur de terre
- 10- Anticorps favorisant la phagocytose de micro-organismes. Commence par un « O »

- A- Eclaire la descente
- B- Racine de vin – Amusé - Travaux pratiques
- C- Amusé – James Dean en été à l'Est – Parcours
- D- Elle prépare la descente
- E- Hic – Peut se faire botter !
- F- Chevalier – Petit cours
- G- Chien de berger
- H- Répartition – Bon service
- I- Pronom masculin – Note
- J- Grandes lunettes



LE SAVEZ-VOUS ?

Attrapez les tous! Mont-Dauphin est un lieu qu'apprécie les pokémons et s'y trouvent en nombre! Mais savez-vous combien d'arènes Pokémon se trouvent à Mont-Dauphin, et où?

DU CÔTÉ DU CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX



Le "**monument**" est ouvert en visites commentées :
- De janvier à mai : du mardi au dimanche à 14h30 - 6 €

Exposition "Little Big Horn"

- De janvier à mai : samedi et dimanche à 14h45 et 15h45 ; séances supplémentaires les mercredis à 14h45 et 15h45 pendant les vacances scolaires - 6 €

La **billetterie-boutique** est ouverte :

- De janvier à mai : du mardi au dimanche : 10h-12h / 14h-17h

Le Centre des Monuments Nationaux dispose maintenant d'une **e-billetterie**. Il est fortement recommandé de réserver son billet en ligne du fait des jauges réduites. La e-billetterie concerne les visites commentées, l'exposition « Little Bighorn », Monument jeu d'enfant et Les Revenants de Mont-Dauphin.

Le centre des monuments nationaux prépare son programme culturel 2022 qui sera dévoilé au printemps.

VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes

Le comité des fêtes a pour objectif d'animer la vie de village avec l'organisation de fêtes et animations : vide grenier, repas de village, Fête de la St-Jean, animations diverses...

Contact : Aude Mazuel - comitedesfetes.montdauphin@gmail.com

Comité de soutien UNESCO

Le comité de soutien UNESCO organise des visites, balades, conférences sur les thématiques historiques et vie du village.

Contact : André Frezet - asso.montdauphinunesco@orange.fr

Ascendance

ASCEN-DANSE est une association née en 1996, permettant le développement de la danse et d'activités culturelles et spectacles. Elle comporte 3 pôles : une école de danse, le festival vertical'été et la compagnie de danse professionnelle Isabelle Mazuel.

- Manon Hamiti et Isabelle Bazin Mazuel, au sein de **l'école de danse**, dispensent des cours de danse contemporaine (adultes et enfants) sur Guillestre, Briançon et Embrun.

- La compagnie Isabelle Mazuel est une **compagnie professionnelle** composée de 4 danseuses, qui propose actuellement deux créations : « Trop la classe » et « Fauteuils d'extérieur » ainsi que des créations In Situ.

- Le **festival Vertical'été** est un festival dédié aux arts verticaux, et plus particulièrement à la danse verticale, à Mont-Dauphin. Le choix de cette thématique apparaît comme une évidence reliant nature, patrimoine et spectacle vivant.

Ce festival singulier prend place dans ces montagnes éloignées des grands pôles culturels, ajoutant une dimension artistique à leur vocation sportive et touristique. Le succès grandit au fil des éditions, conforté par une forte affluence, des spectacles de qualité, le ravissement du public, des artistes, des partenaires, des organisateurs et des bénévoles. Afin de poursuivre dans ce sens, l'association ASCEN-DANSE qui porte ce festival, souhaite faire perdurer une formule éclectique et originale en cherchant à l'enrichir par une programmation ouverte. L'intention est toujours de privilégier la création et les chorégraphes de la région PACA en proposant un travail de résidence artistique et innovant. Le festival Vertical'été se déroulera cette année les **5/6/7 août**, avec 9 spectacles au programme.

Si vous souhaitez vous investir dans l'organisation du festival, n'hésitez pas à le faire savoir : asso.ascendance05@gmail.com. Des réunions ont lieu tous les mois.

Sites : ascen-danse-05.webnode.fr // <http://verticalete.free.fr>

RÉPONSES

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	F	O	N	D	U	E		D	I	T
2	L	E		A		O	B	O	L	E
3	A	N	E	M	O	N	E	S		L
4	M	O	D	E	S		A	A	R	E
5	B		E	U		L	U	G	E	S
6	E	R	N	S	T		C	E		C
7	A	I		E	R	R	E		P	O
8	U		L		A	U	R	A		P
9		T	U		I		O	C	R	E
10	O	P	S	O	N	I	N	E		S

Le Savez vous ?

Les pokémons se retrouvent à Mont-Dauphin dans 3 arènes : à la fontaine des 4 coins, dans la cour de l'Arsenal et au pied de l'escalier à l'arc boutant de la caserne Rochambeau! Ouvrez l'oeil et attrapez les tous!

ETAT CIVIL 2021

Mariages :

Arnaud Guéry et Nour Berrachid,
le 13/07/2021

Décès :

Mme Chantal Bienaimé, à Gap, le
25/10/2021

M. Jean Claude Le Tyrant, à Gap le
22/12/2021

AGENDA

16 au 22 mars Fête du court métrage (comité des fêtes)

10 et 24 avril Elections présidentielles

8 mai Vide grenier du comité des fêtes

28-29 mai Raid Hannibal et journée prévention routière

3-4-5 juin Rendez-vous aux jardins

11 et 12 juin Raid Vauban "come back"

12 et 19 juin Elections législatives

BIENVENUE - CONTACTS

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Mont-Dauphinois et Mont-Dauphinoises!

Vous pouvez contacter la municipalité

par mail mairie.montdauphin@orange.fr ou téléphone : 04 92 45 18 34

Le secrétariat de mairie est ouvert au public le lundi et le jeudi de 14h à 18h, et le mardi de 8h à 12h, et sur rendez-vous. (Hors congés)

De nombreuses informations et documentations sont consultables dans le hall de la Mairie.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 15 février 2022, à 19h

Rédaction : C. Piaton, M. Ennesser, C. Sibourd, Ascen-danse
Crédits photographiques : C. Piaton, A. Mazuel